

L'EGALITE PROFESSIONNELLE: un enjeu essentiel



Les Femmes représentent la moitié de l'humanité, elles sont 49% du salariat français et environ 21% dans la métallurgie. Leur place dans la société est essentielle, les femmes ne travaillent pas par plaisir mais pour pouvoir subvenir à leurs besoins et aussi pour créer de la richesse dans la société (en résumé, pour les même raisons que les hommes).

Que subissent les femmes dans l'Entreprise ?

Dans tous les secteurs professionnels, les femmes subissent une discrimination dès l'embauche. En ce qui concerne la Métallurgie, la formation professionnelle est davantage réservée aux hommes ce qui entraîne pour elles un blocage de carrière.

Elles subissent en moyenne 27% d'écart de salaire pour un travail de valeur égal, car aujourd'hui, le travail féminin est toujours dévalorisé par rapport à celui des hommes.

L'évolution de carrière est aussi une discrimination faite aux femmes, celles-ci n'atteignent pas ou très peu les hauts postes à responsabilité dans l'entreprise. Toutes ces inégalités continuent à la retraite. En effet, 1 femme sur 3 se retrouve avec moins de 700 euros par mois et vit en dessous du seuil de pauvreté.

En France, c'est environ 40% de femmes qui ont subi du harcèlement sexuel. La CSI (Confédération Syndicale Internationale) a mis en exergue les différentes formes de harcèlement:



- **Physique** (Des signes suggestifs à connotation sexuelle...)
- **Verbal** (Des commentaires ou des allusions à caractère sexuelle...)
- **Non Verbal** (Affichage de dessins, de calendriers, d'écrans de veille sur PC etc.)
- **Autre** (Forcer les femmes à travailler en dehors des heures normales, les exposant à certains risques pendant leur déplacement vers le lieu de Travail.)



Comment lutter contre ces INJUSTICES:

Il est important que les femmes victimes de harcèlement ou de discrimination sortent de l'isolement en parlant autour d'elles, ainsi, elles se rendront compte qu'elles ne sont pas seules dans cette situation. Et que des solutions existent. Dans l'entreprise nous avons des droit à faire respecter.

Il est essentiel aussi de se rapprocher du syndicat CGT pour qu'il puisse faire appliquer et mettre à votre disposition les lois Françaises et Européennes ainsi que les jurisprudences des procès qui ont été gagnés.

Pour toutes ces raisons, il est impératif de se mobiliser et de s'organiser. Pour cela, un outil existe, la **CGT**. Rejoignez nous, ensemble nous serons plus forts.

Témoignage de Femmes:

1er témoignage :

Eliane retraitée de la Métallurgie: « Veuve à 32 ans, je suis rentrée dans l'entreprise de mon mari à Ugine Gueugnon Métallurgie en tant que femme de ménage. Je faisais les ménages dans les chantiers de 4h à 8h et de 16h à 20h. Je travaillais avec une grande majorité d'hommes.

En faisant les ménages dans les bureaux, j'ai subi du harcèlement sexuel de la part de certains hommes. En particulier un qui m'agressait quand je faisais les vitres de son bureau, il me sortait son sexe et se masturbait pendant mon travail. Des ouvriers du chantier le surveillaient de loin pour qu'il ne me viole pas.

J'ai été obligée de ne plus aller faire le ménage dans ce bureau, et aucune femme ne m'a remplacé. »

2ème témoignage :

Une salariée de ST Microelectronics travaillant depuis 2007: « Durant la période des entretiens annuels d'évaluation, lors d'une pause avec les collègues, l'un d'entre eux déclare qu'il est normal que les femmes travaillant à ST, et ayant été en congé maternité bénéficient d'une augmentation minimale voire nulle. Je me suis aperçue au fil des mois que cette mentalité est belle et bien une réalité dans notre entreprise. Il suffit de voir dans l'organigramme de l'entreprise ou des réorganisations qu'il ne figure pas de personnalités féminines. L'évolution de carrière pour la majorité des femmes s'arrête à l'embauche. Il en est de même pour l'évolution du salaire.

Dans mon quotidien au travail, le regard qu'ont les hommes envers les femmes est sexiste et leurs commentaires dans la limite du harcèlement. Cela m'incite à adopter une tenue vestimentaire neutre.

De plus l'entreprise n'accorde aucune importance à l'égalité professionnelle et la politique actuelle n'encourage pas dans ce sens à mon grand regret.

Mon sentiment est qu'il n'y a aucune reconnaissance lorsqu'on rend service à la Société (en procréant) et à l'entreprise (en travaillant). C'est l'une des raisons qui m'a orienté vers le syndicalisme où il est bien plus facile d'y trouver sa place en tant que femme et en tant que jeune dans une population somme toute masculine. »



Testez vos connaissances sur l'égalité Femmes/Hommes

- Qui a écrit la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne en 1791 ?
Charlotte Corday - Olympe de Gouge - Marie Antoinette
- Les études dans le secondaire et le baccalauréat deviennent identiques pour les femmes et les hommes:
en 1902 - en 1924 - en 1936
- La femme mariée peut disposer librement de son salaire depuis 1907. Depuis quand peut-elle exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari ?
depuis 1895 - depuis 1944 - depuis 1965
- En 1970, l'autorité parentale remplace l'autorité paternelle. De quand date l'égalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants ?
de 1970 ou 1985
- Depuis 2005, les parents peuvent rédiger une déclaration conjointe pour choisir le nom de famille.
Vrai ou Faux
- Le droit des femmes à se syndiquer sans l'autorisation de leur mari a été obtenu après qu'elles soient électrices et éligibles aux conseils des prud'hommes.
Vrai ou Faux
- En 1972, le principe de l'égalité de rémunération entre femmes et hommes pour les travaux de valeur égale est admis. De quand date la loi qui impose l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ?
de 1983 - de 2001 - de 2006
- Les salaires féminins sont en moyenne inférieurs aux salaires masculins (tous temps de travail confondus, temps plein et temps partiel):
de 27% - de 12% - de 7%
- La loi sanctionne le harcèlement sexuel dans les relations de travail:
depuis 1992 - depuis 2002 - depuis 2006
- D'après une enquête CSA pour la CGT en 2010, la question de l'égalité professionnelle femmes/hommes arrive en 3ème position pour les revendications « gagnables »
c'est vraisemblable - c'est surprenant

Réponse: De Gouge-1924-1965-1985-Vrai-Vrai-2006-27%-1992